Comptes nationaux
2024

Première estimation des comptes annuels



Institut des comptes nationaux

Banque Nationale de Belgique
Eurosystème

Contenu de la publication

Les comptes nationaux de la Belgique sont élaborés d'après les définitions du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010).

Une première estimation des comptes nationaux, établie essentiellement sur la base des comptes trimestriels, est publiée au mois d'avril suivant l'année de référence. La publication présente l'évolution, mesurée en termes bruts, des principaux agrégats annuels de l'économie nationale.

Les comptes sont établis sur la base des données disponibles au 11 avril 2025.

La présente version des comptes, qui porte sur l'année 2024, a été clôturée à la mi-avril 2025. Elle intègre les derniers chiffres des administrations publiques, qui ont été diffusés le 17 avril 2025. Dès lors, les comptes figurant dans la présente édition peuvent différer des comptes annuels détaillés diffusés en octobre dernier.

© Institut des comptes nationaux,
Banque nationale de Belgique, Bruxelles

Tous droits réservés.
La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciale est autorisée avec mention de la source.

ISSN 1784-2514 (print)
ISSN 1784-2506 (online)

Avant-propos

L'Institut des comptes nationaux (ICN) publie par la présente les premières estimations des principaux agrégats des comptes nationaux pour l'année 2024. Les résultats reposent, pour une très large part, sur les informations contenues dans les comptes nationaux trimestriels.

Les comptes nationaux et régionaux ainsi que leurs composantes, tels que les comptes des administrations publiques (et la notification relative à la procédure concernant les déficits excessifs), sont élaborés selon la méthodologie du Système européen des comptes (SEC 2010).

Le Président du Conseil d'administration
de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, avril 2025.

Table des matières

Avant-propos 3

Synthèse 7

1. Évolution générale de l'activité économique en 2024 7
2. Origine du produit intérieur: ventilation de la valeur ajoutée 8
3. Affectation du produit intérieur: principales catégories de dépenses 9
4. Marché du travail 10

Publications de l'ICN et personnes de contact 13

Remarques générales 17

Signes conventionnels 19

Liste des abréviations 21

Synthèse

1. Évolution générale de l'activité économique en 2024

Sur l'ensemble de l'année 2024, le produit intérieur brut (PIB) en volume a progressé de 1,0 %, après s'être renforcé de 1,2 % en 2023. La croissance en glissement annuel s'est établie à 0,8 % au premier trimestre, avant de s'accélérer aux deuxième et troisième trimestres, ressortant, respectivement, à 1,0 et 1,2 %. Elle a ensuite légèrement ralenti au quatrième trimestre, pour revenir à 1,1 %.

Graphique 1

Croissance du PIB en volume
(pourcentage de variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente)

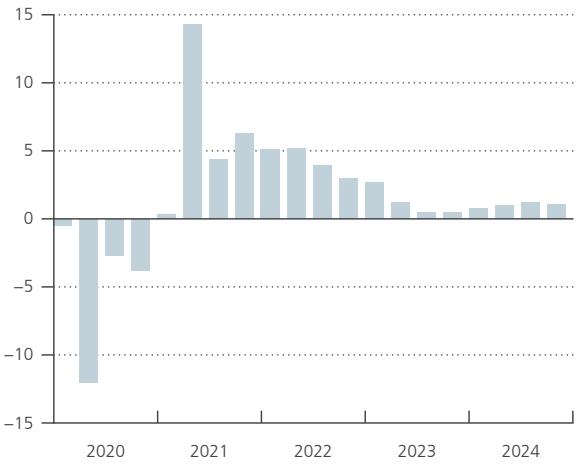

Enquête de conjoncture

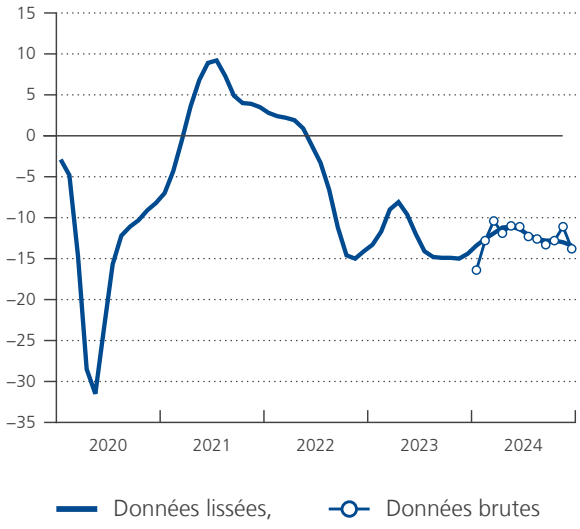

Source: ICN, BNB.

2. Origine du produit intérieur: ventilation de la valeur ajoutée

Tableau 1

Origine du produit intérieur brut

(données brutes en volume, pourcentages de variation par rapport à l'année précédente)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Agriculture, sylviculture et pêche	-9,1	4,5	-3,8	-0,9	1,0	2,1	6,0
Industrie	-0,6	3,8	-5,2	-5,0	6,4	0,5	-1,0
Construction	3,9	2,6	-6,1	9,4	-0,1	-0,4	0,6
Services	2,4	2,4	-3,9	7,7	4,6	1,3	1,4
fournis principalement aux entreprises[1]	2,7	2,8	-4,0	8,5	4,2	0,9	1,3
fournis principalement aux ménages[2]	1,9	1,3	-3,7	5,8	5,5	2,1	1,5
Produit intérieur brut	1,9	2,4	-4,8	6,2	4,3	1,2	1,0

Source: ICN.

1 Branches Nace G à N

2 Branches Nace O à T

L'industrie s'est repliée de 1,0 % en 2024, après avoir enregistré une croissance légèrement positive de 0,5 % en 2023.

La construction, qui avait reculé 0,4 % en 2023, s'est redressée de 0,6 % sur l'ensemble de l'année.

Dans les services, la valeur ajoutée a augmenté de 1,4 % en 2024, soit un taux de croissance quasi identique à celui de 2023 (+1,3 %). La branche « activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien » a particulièrement contribué à la dynamique de l'activité.

3. Affectation du produit intérieur: principales catégories de dépenses

La demande intérieure a crû de 2,0 % en 2024. Les ménages ont accru leurs dépenses de consommation de 2,0 %, tout en réduisant leurs investissements en logements de 4,8 %. Les administrations publiques, elles aussi, ont dopé leurs dépenses de consommation (+2,6 %) et leurs investissements (+9,8 %). Les investissements des entreprises ont également progressé, de 1,8 %. L'expansion de la formation brute totale de capital fixe s'est chiffrée à 1,4 %.

La demande extérieure s'est légèrement renforcée en 2024. Les exportations et les importations de biens et de services ont reculé de, respectivement, 3,4 et 3,5 %. La contribution des exportations nettes à la croissance économique s'est dès lors montée à 0,1 point de pourcentage en 2024.

Tableau 2

Affectation du produit intérieur

(données brutes en volume, pourcentages de variation par rapport à l'année précédente)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de consommation privée	1,6	1,4	-7,2	5,6	3,6	0,6	2,0
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	1,4	2,0	-0,2	4,2	3,4	2,9	2,6
Formation brute de capital fixe	3,0	4,4	-5,1	4,3	1,7	3,5	1,4
Investissements des entreprises	2,3	5,4	-5,8	4,3	4,1	5,1	1,8
Investissements en logements	1,8	2,8	-5,9	4,2	-3,2	-2,5	-4,8
Investissements publics	9,9	1,5	0,7	4,7	-2,2	5,4	9,8
Demande intérieure (hors stocks)	1,9	2,3	-5,1	4,9	3,1	1,8	2,0
Variations des stocks[1]	0,7	-1,0	-0,4	-0,3	1,2	-0,4	-1,1
Exportations de biens et de services	1,5	2,9	-6,0	14,7	5,8	-7,1	-3,4
Importations de biens et de services	2,3	1,5	-6,7	12,8	5,8	-6,8	-3,5
Exportations nettes de biens et de services[1]	-0,7	1,2	0,6	1,6	0,1	-0,2	0,1
Produit intérieur brut	1,9	2,4	-4,8	6,2	4,3	1,2	1,0

Source: ICN.

1 Contribution à la variation du PIB.

4. Marché du travail

L'emploi, exprimé en nombre de personnes, a affiché une croissance limitée en 2024. Le nombre de personnes en emploi a augmenté de 16 500 unités en 2024, après s'être accru de 39 600 personnes l'année précédente.

Cette évolution de l'emploi intérieur tient tant à la hausse du nombre de salariés (+8 000 personnes) qu'à celle du nombre d'indépendants (+8 500 personnes).

Tableau 3

Emploi et volume de travail[1]

(données brutes, variation par rapport à l'année précédente)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
(Variations en milliers de personnes)							
Emploi intérieur total	69,6	75,9	-5,3	82,2	95,5	39,6	16,5
Salariés	56,3	61,7	-21,1	56,5	78,5	29,6	8,0
Indépendants	13,2	14,2	15,8	25,8	17,0	10,0	8,5
(Pourcentages de variation)							
Emploi intérieur total	1,5	1,6	-0,1	1,7	1,9	0,8	0,3
Salariés	1,4	1,5	-0,5	1,4	1,9	0,7	0,2
Indépendants	1,7	1,8	1,9	3,1	2,0	1,1	1,0
Volume de travail	1,7	1,6	-8,2	8,1	4,5	1,0	0,3
Salariés	1,7	1,5	-6,6	5,9	4,4	0,8	0,2
Indépendants	1,4	1,9	-13,0	15,4	4,8	1,7	0,8

Source: ICN.

1 Les données de l'emploi en personnes ne sont pas influencées par le nombre de jours ouvrables et sont donc toujours présentées en termes bruts. Les heures ouvrées sont affectées de manière quasiment proportionnelle par le nombre de jours ouvrables et sont donc toujours corrigées des effets de calendrier.

La ventilation par branche d'activité révèle que la croissance de l'emploi intérieur a été principalement portée par le renforcement des branches « activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien », « administration publique et défense ; enseignement » et « santé humaine et action sociale », suivies des branches « arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services ; activités des ménages en tant qu'employeurs » et « activités immobilières ». D'autres branches, telles que « information et communication », « commerce ; transports ; hébergement et restauration », « construction » et « industrie manufacturière », ont contribué négativement à la croissance. Le déclin de l'emploi dans la branche « activités financières et d'assurance », perceptible depuis de nombreuses années, s'est poursuivi en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le volume de travail (mesuré en nombre d'heures ouvrées) a gonflé de 0,3 %. Compte tenu de l'évolution du nombre de personnes occupées, la durée moyenne du travail a donc stagné.

Graphique 2

PIB et marché du travail

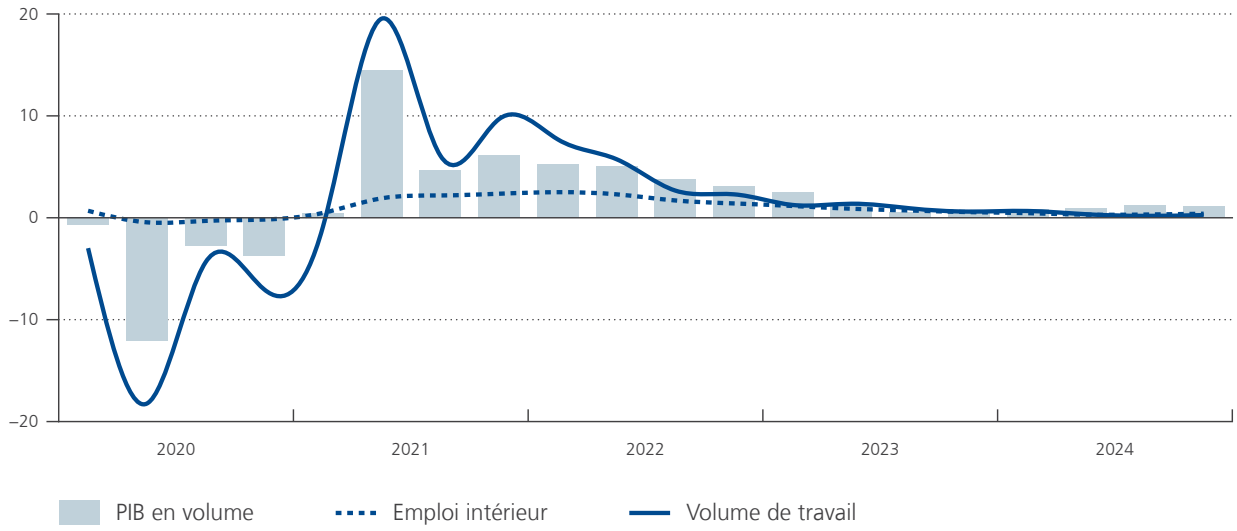

Source: ICN, BNB.

Tableau 4

Coûts salariaux

(données brutes, variation par rapport à l'année précédente)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ensemble de l'économie							
Masse salariale	3,3	3,6	-1,7	6,4	9,6	8,7	3,1
Salaires bruts	3,8	3,7	-2,1	7,1	9,8	9,0	3,1
Coût salarial horaire	1,5	2,1	5,2	0,5	5,0	7,9	2,9
Salaire brut horaire	2,0	2,2	4,8	1,1	5,2	8,1	3,0
Secteur privé[1]							
Masse salariale	3,4	3,8	-3,4	7,4	9,9	8,9	2,5
Salaires bruts	4,1	3,8	-3,6	8,0	10,1	9,1	2,4
Coût salarial horaire	1,4	2,1	5,5	0,2	4,6	8,0	2,7
Salaire brut horaire	2,0	2,2	5,2	0,8	4,8	8,2	2,6
pm salaires bruts conventionnels	*2,1*	*2,5*	*1,7*	*1,4*	*5,9*	*8,1*	*2,6*

Sources: ICN, BNB, SPF emploi, travail et concertation sociale (ETCS).

1 Le secteur privé est défini comme l'ensemble de l'économie (S.1), hors administrations publiques (S.13), sauf en 2024, où ce dernier secteur est approximé en utilisant la branche "Administration publique et défense ; enseignement ".

La masse salariale de l'ensemble de l'économie a augmenté de 3,1 % en 2024, après une hausse de 8,7 % en 2023.

Dans le secteur privé, les coûts salariaux horaires ont augmenté de 2,7 % en 2024, tandis que les salaires horaires bruts ont augmenté de 2,6 %. Cette évolution est en adéquation avec l'évolution des salaires conventionnels.

Publications de l'ICN - Personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont disponibles en format pdf via l'hyperlien:

https://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive NBB.Stat. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît vers la mi-octobre. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 90 à 110 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 60 jours après la fin du trimestre.

3. Comptes des secteurs institutionnels

Les comptes annuels des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés vers la mi-octobre dans la base de données NBB.Stat de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques.

4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, à la mi-octobre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionale, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées, au nombre d'heures travaillées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres

régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété), du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible) et du compte de redistribution du revenu en nature (montants bruts et nets jusqu'au taux d'épargne). Outre les dépenses de consommation des ménages, les dépenses de consommation des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages sont régionalisées.

7. Personnes de contact

PIB trimestriel et "flash"	quarterly.na@nbb.be	Hanne Peeters	+32 2 221 36 13
Comptes annuels			
- branches d'activité	production.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
- dépenses	expenditure.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Comptes des secteurs	sectors.na@nbb.be	Odile Biernaux	+32 2 221 30 44
Comptes des administrations publiques	governmentfinance.na@nbb.be	Kris Van Cauter	+32 2 221 55 72
Comptes régionaux	regional.na@nbb.be	Christophe Goethals	+32 2 221 42 87
Marché du travail	labour.na@nbb.be	Bernadette Boudry	+32 2 221 47 54
Stock de capital	expenditure.na@nbb.be	Cédric Luppens	+32 2 221 42 88
Tableaux emplois-ressources (SUT)	sut.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Compte satellite des ISBL	sectors.na@nbb.be	Hélène Volon	+32 2 221 55 70
Diffusion des séries	nationalaccounts.na@nbb.be	Kristof Segers	+32 2 221 38 70
Supervision et coordination	coordination.na@nbb.be	Isabelle Brumagne	+32 2 221 28 77

Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le calendrier de publication des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.

Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n’existe pas ou n’a pas de sens
n.	non disponible
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue

Liste des abréviations

ASBL	Association sans but lucratif
BNB	Banque nationale de Belgique
Cjo	corrigé de l'influence du nombre de jours ouvrables et des autres effets de calendrier[1].
ICN	Institut des comptes nationaux
ISBL	Institutions sans but lucratif
NACE-Bel	Nomenclature statistique des activités économiques dans les communautés européennes - Version belge
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux
SNA	System of National Accounts
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

1 Les autres effets de calendrier sont par exemple ceux générés par les différences de composition des semaines, entre le nombre de jours de week-end et le nombre de jours de semaine

Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "e-service", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

nationalaccounts.na@nbb.be

Editeur responsable

Roeland Beerten

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique
Société anonyme
RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340
Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles
www.nbb.be

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale
Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en avril 2025